



16 Boulevard Winston
Churchill
21000 DIJON
03 80 71 52 03

Site: www.bourgognefranchecomtebasketball.org

BUREAU
Visioconférence
Jeudi 19 novembre
2020 Dijon
Procès-verbal N°3 - 2020/2021

Membres présents : Sylvie AUBRY, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Jean-Louis LAMOTTE, Alexandre LAUMET, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY.

Invités présents : Loïc BEAUVOIR, Azzedine LABOUIZE.

- ✓ M. DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la séance en remerciant l'intégralité des membres du Bureau présents en visioconférence.
- ✓ Il revient sur les annonces gouvernementales récentes indiquant une reprise possible des activités d'entraînement pour les jeunes en décembre.

1- Activités du Président, Secrétaire Général par Bernard DEPIERRE

M. DEPIERRE nous fait part de son activité :

- ✓ Une réunion en visioconférence avec la FFBB, son président M.SIUTAT a multiplié les échanges avec les acteurs du mouvement sportif et l'État.
- ✓ Une réunion des Président(e)s de CD et Ligue s'est tenue lundi dernier, avec un tour de table et des échanges sur la situation actuelle et les actions menées dans chaque secteur.
- ✓ Point préoccupant sur les licences avec une baisse importante.

M. PRUDON nous indique que :

- ✓ La FFBB a sollicité la Ligue pour la mise en place d'une sous-commission régionale PSF ayant le même but que l'année précédente à savoir une analyse des demandes de subventions des clubs BFC.
Cette Commission doit être composée d'élus de la Ligue et d'un représentant de chaque Comité Départemental.
Pour la Ligue les élus seront : M.MARGUERY (Président de la commission), M.DEPIERRE, M.PRUDON et M.CUENOT.
Les Président(e)s des CD ayant été questionnés sur le représentant de leur CD, nous attendons leur réponse en retour.
Sur l'aspect opérationnel, le Directeur Technique et Directeur Administratif s'ajoutent à la commission.
- ✓ Compte tenu de la situation sanitaire, la Ligue a procédé à la mise en place du chômage partiel pour l'ensemble des salariés (sauf les CTF) à hauteur de 50% du temps de travail. Un complément de la Ligue sera fait sur la diminution salariale de cette activité partielle.

M.LAUMET interroge le Bureau sur ce complément qui n'avait pas été mis en place lors du premier confinement. M.MARGUERY et M.DEPIERRE indiquent qu'une étude sera faite sur ce coût afin de voir si un effet rétroactif peut être fait en précisant que le premier confinement n'était pas dans une même configuration (arrêt totale des activités Pôle Espoirs).

- ✓ La Ligue a inscrit M.PELLEGRINI à une formation Basket Santé qui aura lieu du 18 au 22 janvier 2021 à Dijon.
- ✓ M.CUENOT interroge M.DEPIERRE sur l'action entreprise au niveau des élus de la République (Sénateurs et Députés) pour que la défiscalisation du mécénat passe de 60% à 80%. Malheureusement ceci n'a pas encore été inscrit à l'ordre du jour. Une relance a été faite auprès du Président du CNOSF.

2- Point finances par M. MARGUERY

- ✓ La Ligue BFC a obtenu l'accord du Prêt Garanti par l'État permettant d'améliorer le fond de trésorerie (225 000 euros seront attribués sur une période d'un an minimum à l'issue de laquelle un remboursement sera fait en totalité ou avec un taux non défini sur le montant conservé). Le dossier de prêt doit être envoyé à la Ligue pour signature.
- ✓ Au niveau des licences : une souplesse sur le paiement des échéances est adoptée, au regard de la situation des comités et des clubs après échanges avec le trésorier.
- ✓ Au niveau de la Région, l'aide obtenue pour la caravane du Basket devra être éventuellement remboursée par marque de justificatif de l'action.
Le bilan justificatif pour le CRDS 2020 est en cours de préparation.
- ✓ Dans le cadre de l'aide exceptionnelle de la Région, les associations employeuses sont sondées par « France Active ». Des échanges ont lieu avec l'interlocutrice de « France Active » pour savoir si une aide est possible ou non.
 - ✓ Au niveau de la comptabilité, 110 000 euros restes à payer comprenant une partie licences et clubs. Il est important qu'un échange s'opère entre les clubs/Comités/Ligue pour faire face ensemble aux difficultés financières.
- ✓ Au niveau du Pôle Espoirs, le suivi des paiements est effectué. Un courrier sera envoyé aux familles n'ayant pas réglé la totalité de la saison précédente.
- ✓ Pour la partie bancaire, des demandes seront faites auprès du Crédit Mutuel pour renégocier le prêt immobilier et les assurances.
- ✓ M.MARTIN indique que les Pôles Espoirs sont passés en catégorie 1 (antichambre de Haut Niveau) et vont percevoir une subvention de l'ANS d'un montant de 4 000 euros pour chaque Pôle.
- ✓ Une participation financière, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2020, sera effectuée sur les forfaits téléphoniques aux techniciens salariés et CTS. Sur présentation de facture, remboursement de 50% de celle-ci avec un maximum de 15 euros. *Validé par les membres*

Commission Achats : M.CUENOT interroge sur le devis d'équipements Pôle. Celui-ci est validé pour cette fin d'année.

3- Commission sportive par M.LAMOTTE

- ✓ Une réunion FFBB du Pôle compétition aura lieu le lundi 23 novembre 2020 à l'attention des responsables des compétitions Ligues et Comités.
Au niveau régional, une réunion réunissant les commissions sportive, technique et des Officiels sera mise en place le mercredi 25 novembre prochain.
Le Bureau valide le principe de la poursuite du championnat jusqu'à la fin du mois de juin.
- ✓ M.CUENOT indique qu'il faut prendre en compte les dates fixées par la FFBB pour les Printanières (ex Automnales) qui doivent avoir lieu les 26-27-28 mars 2021.
Des compléments d'informations nous seront transmis par la FFBB sur la mise en place de ces Printanières. Toutefois les élus valident l'organisation de celle-ci sur une journée. M.LAUMET indique qu'un axe

principal sera fait sur le PSF.

- ✓ M.PRUDON souligne que le calendrier doit comprendre le basket 5x5 et 3x3.
- ✓ M.LAMOTTE précise que pour le 3x3, la journée fixée pour les finales régionales est le jeudi de l'ascension.
- ✓ M.LAUMET répond qu'une seule journée ne sera sûrement pas suffisant pour faire jouer l'ensemble des finales.
- ✓ La Ligue doit également mettre en place un Open Plus Junior Ligue cette année.
- ✓ Un débat s'instaure sur la priorisation des compétitions.
- ✓ M.PETITJEAN informe que l'objectif de la réunion du Pôle Compétitions (mercredi 25 novembre) est de faire un état des lieux et d'établir des options pour la reprise des championnats. Ceci sera soumis au Comité Directeur en amont de la réunion du mois de décembre.

4- Technique par M. MARTIN

- ✓ Une réunion avec les CTS s'est tenue la semaine précédente afin de faire un point sur les formations des cadres et des joueurs.
Un calendrier prévisionnel à partir de 2021 a été élaboré.
- ✓ La Ligue a mis en ligne les inscriptions pour les Brevets Fédéraux (<http://www.ffbb.com/formations>) et un flyer avec les coordonnées des personnes en charge des Brevets Fédéraux dans les départements a été envoyé.
Précision : la gestion des inscriptions et le paiement sont centralisés par la Ligue.
- ✓ M.MARTIN souhaite mettre en place une réunion technique en présentielle, si possible, avant la fin d'année 2020.
- ✓ M.LABOUIZE précise que lors de la réunion avec la DTN et la zone EST, une réflexion a été faite sur la filière U13. (reprise des jeunes).
Ce travail sur la filière est très important car elle permet une détection pour le Pôle et un travail technique harmonisé sur le territoire (deux temps de camps en février et avril).
En fonction du retour des CD sur l'organisation d'un TIC ou TDE, un autre rassemblement ne sera pas nécessaire.

5- Questions diverses

- ✓ La commission Nouvelles Pratiques souhaite mettre en place une compétition E-Sport au cours du mois de décembre.
Afin de finaliser les contours de la compétition un questionnaire a été posté sur Facebook pour avoir les éléments d'organisation.
- ✓ La commission de discipline a fait l'instruction et rendu décision sur un dossier disciplinaire impliquant une bagarre.

Fin de la séance à 20h00

Prochaine réunion de Bureau en visioconférence jeudi 3 décembre à 18h30



Le Président,
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,
Gilles PRUDON